

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE DE
SAINT AVAUGOURD DES LANDES



ENQUETE PUBLIQUE PRÉALABLE AU PROJET
PORTANT SUR LE DECLASSEMENT D'UN CHEMIN RURAL AU LIEU-
DIT « LA CARADUÈRE » ROUTE DE LA BARBOTINIÈRE

1^{ere} PARTIE : RAPPORT D'ENQUETE

Commissaire Enquêteur : Jacky RAMBAUD

Destinataire

Monsieur le Maire de Saint Avaugourd des Landes

Table des matières

1. CONTEXTE REGLEMENTAIRE.....	3
2. GENERALITES	3
2.1. Objet de l'enquête.....	3
2.2. Nature et caractéristique des projets de déclassement du domaine public	4
2.2.1. Plan de situation du chemin rural à déclasser	4
2.2.2. Plan parcellaire du chemin rural à déclasser	4
2.2.3. Plan de bornage du chemin rural à déclasser.....	5
2.2.4. Photo aérienne parcellaire du village de la Caraduère	6
2.3. Composition du dossier soumis à l'enquête	7
3. ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE.....	7
3.1. Chronologie des événements avant l'enquête	7
3.2. Chronologie des événements pendant l'enquête	7
3.3. Chronologie des événements après clôture du registre d'enquête.....	8
3.4. Déroulement.....	8
3.5. Information du public Publicité et affichage	8
3.6. Accueil du public	8
3.7. Clôture de l'enquête	9
4. ANALYSE DES OBSERVATIONS.....	9
4.1. Observations du commissaire enquêteur sur le dossier.....	9
4.2. Observations du public	9
4.2.1. Observations inscrites sur le registre ou annexées :	9
4.3. Analyse du commissaire enquêteur sur les observations du public	10
5. LISTE DES PIECES DU DOSSIER	12

2^{ème} PARTIE : CONCLUSIONS MOTIVEES ET AVIS

1. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Code de la voirie routière, notamment les articles L.141-3, R.141-4 et suivants ;

Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.1311-1 ;

Code Général des Propriétés des Personnes Publiques, notamment l'article L. 2141-1 ;

Code des Relations entre le Public et l'Administration, notamment les articles L.134-1 à L.134.2, R.134-3 à R.134-32 ;

Code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L.161-10-1 et R.161-25 à R.161-27

La Décision du Président du Tribunal Administratif de NANTES portant établissement de la liste des commissaires enquêteurs au titre de l'année 2025 ;

La délibération du Conseil municipal de Saint Avaugourd des Landes N°2025.0701.037 du 1^{er} juillet 2025 décidant de lancer une procédure d'enquête publique pour déclassement d'un chemin rural au lieu-dit La Caraduère, route de la Barbotinière ;

La liste d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteur pour la Vendée en 2025 ;

Les pièces du dossier soumis à l'enquête publique ;

L'arrêté du Maire de Saint Avaugourd des Landes 2025-08-078 en date du 11/08/2025 prescrivant l'enquête publique.

2. GENERALITES

2.1. Objet de l'enquête

Le déclassement d'un bien communal a pour effet de le faire sortir du domaine public communal pour le faire entrer dans le domaine privé communal, ce qui permet à la commune de l'aliéner. Cette procédure de déclassement relève de la compétence du conseil municipal et doit faire l'objet d'une délibération du conseil municipal.

L'enquête publique, comme définie à l'article L.134-2 du Code des relations entre le public et l'administration, " a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration d'une décision administrative compétente avant la prise de décision"

L'enquête est donc préalable à la prise de décision de l'administration.

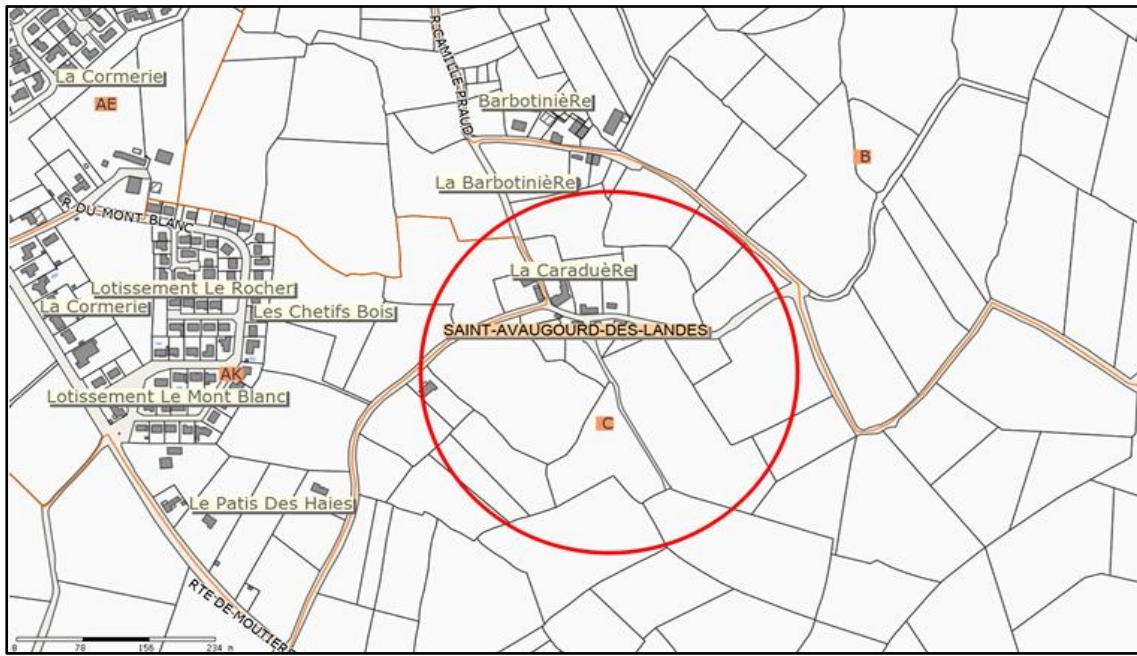
Le chemin rural au lieu-dit « La Caraduère » route de la Barbotinière sur la commune de Saint Avaugourd des Landes est un bien qui n'est plus affecté à l'usage public depuis des années et constitue une charge inutile pour la collectivité. Cette partie n'est plus entretenue depuis très longtemps.

Deux riverains s'en porteraient acquéreurs.

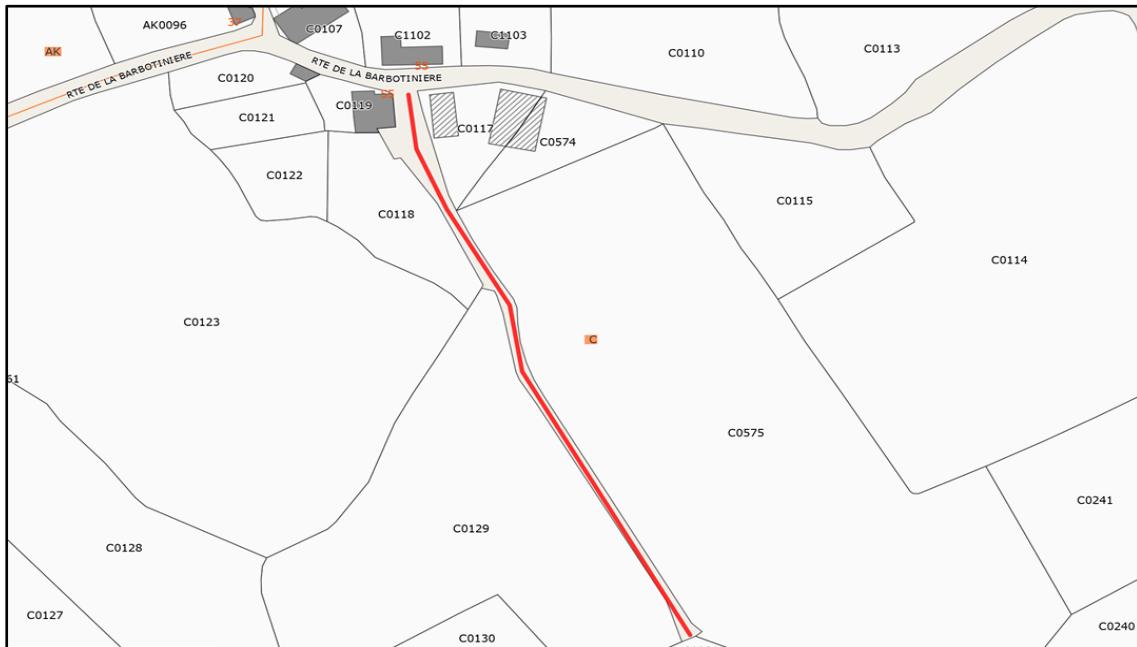
Le conseil municipal a mandaté le maire dans sa séance du 1^{er} juillet 2025 pour organiser l'enquête publique et il a émis un avis favorable à la cession de ce bien.

2.2. Nature et caractéristique des projets de déclassement du domaine public

2.2.1. Plan de situation du chemin rural à déclasse



2.2.2. Plan parcellaire du chemin rural à déclasse



2.2.3. Plan de bornage du chemin rural à déclasser

Commune :

SAINT-AVAUGOURD-DES-LANDES

Adresse :

la Caraduère

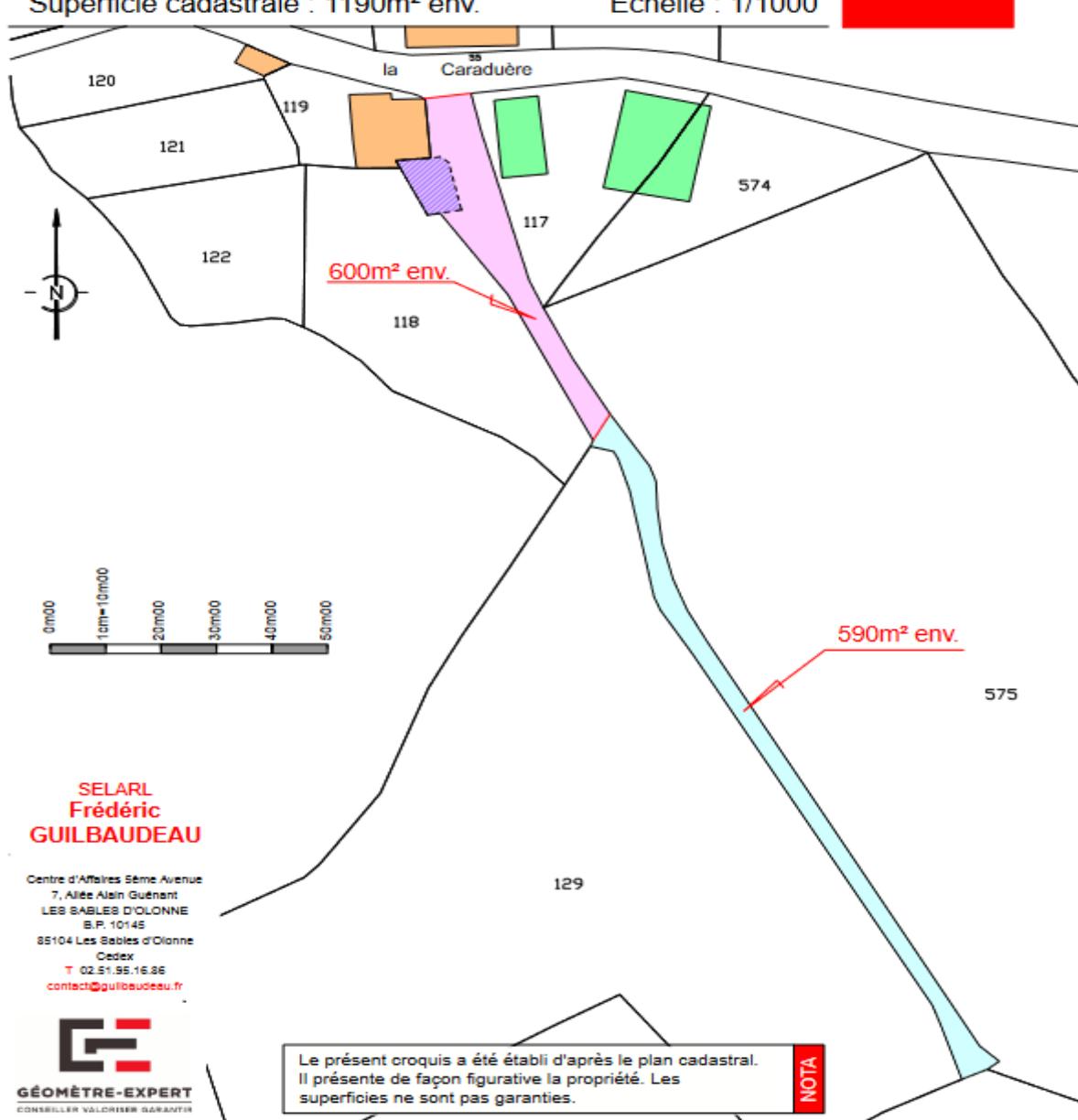
Cadastre : C

Superficie cadastrale : 1190m² env.

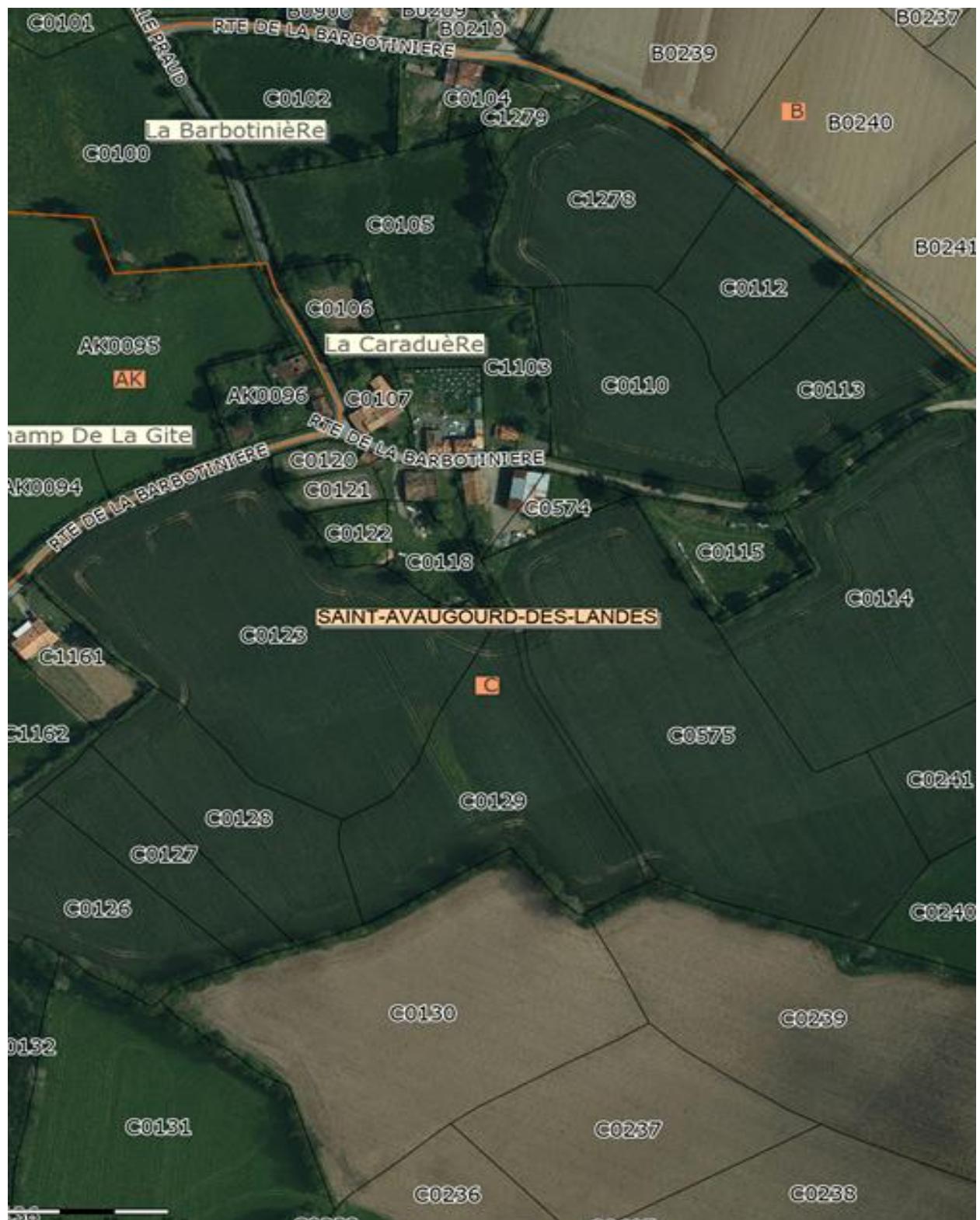
PROJET DE DIVISION

Dossier :
Saint_Avauugourd

Date :
Juin 2025



2.2.4. Photo aérienne parcellaire du village de la Caraduère



2.3. Composition du dossier soumis à l'enquête

Le dossier d'enquête a été élaboré par la commune de Saint Avaugourd des Landes, il est composé :

- ▶ D'un registre d'enquête ;
- ▶ d'une notice explicative rappelant l'objet de l'enquête, son contexte réglementaire et comprenant :
 - la localisation du chemin à déclasser du domaine public en vue de son aliénation,
 - une présentation du contexte justifiant la demande ;
 - la délibération du conseil municipal ;
 - les modalités de déroulement du déclassement ;
 - les références réglementaires.

En annexe :

- la délibération du Conseil Municipal N°2025.0701.037du 1^{er} juillet 2025 sur la procédure de déclassement du domaine publique ;
- l'arrêté du maire N°2025-08-078 en date du 11 août 2025 prescrivant l'enquête publique et la décision nominative du commissaire enquêteur ;
- Le plan de situation du déclassement sur le territoire communal ;
- Le projet de division établi par le géomètre ;
- Publicité et affichage :
 - Les photos de l'affichage de l'avis d'enquête publique sur les panneaux des actes administratifs de Saint Avaugourd des Landes ;
 - les photos des affichages sur site et aux alentours du site ;
- la copie des courriers adressés en recommandé aux riverains concernés par le déclassement.

3. ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE

3.1. Chronologie des événements avant l'enquête

- Mardi 17 juin 2025, réunion de planification en Mairie de Saint Avaugourd des Landes avec, Mme VRIGNON adjointe aux finances et Madame BARRAUD Secrétaire Générale- Direction Générale de la mairie de St Avaugourd des Landes, suivie d'une visite des lieux;
- Lundi 8 septembre, 9 heures, ouverture de l'enquête, paraphe des pièces du dossier et du registre.

3.2. Chronologie des événements pendant l'enquête

- Lundi 8 septembre permanence du commissaire enquêteur de 16h à 18h.
Réception d'un courriel de Monsieur GIRON Raphael, annexé au registre.
- Lundi 22 septembre ouverture de la 2^{ème} et dernière permanence de 16h à 18h.
Visite de Monsieur FORT, de Monsieur ELINEAU, entretien téléphonique avec Monsieur ROY.

- A 18h, clôture du registre d'enquête publique conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté 2025-08-078.

3.3. Chronologie des événements après clôture du registre d'enquête

- Vendredi 26 septembre à 8h30 remise du dossier, du rapport, des conclusions motivées et avis à Monsieur le Maire de Saint Avaugourd des Landes en présence de Mme BARRAUD.

3.4. Déroulement

L'enquête s'est déroulée pendant 15 jours consécutifs du 8 au 22 septembre 2025 inclus.

Les observations sur le dossier soumis à l'enquête pouvaient être consignées sur le registre d'enquête en mairie de Saint Avaugourd des Landes ou bien être adressées par voie postale à M. le commissaire-enquêteur ; mairie de Saint Avaugourd des Landes, 16 rue Evariste Febvre, 85540 Saint Avaugourd des Landes ou par voie électronique à l'attention de M. le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : enquetepublique1@saint-avaugourd-des-landes.fr

Pendant cette enquête, le commissaire enquêteur a reçu de la part du personnel communal des deux communes toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

3.5. Information du public Publicité et affichage

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier sur support papier est resté à la disposition du public pendant les heures d'ouverture en mairie de Saint Avaugourd des Landes.

Le dossier dématérialisé pouvait être consulté sur un poste informatique en ce même lieu, il était également consultable sur le site internet <https://www.saint-avaugourd-des-landes.fr/>.

"L'Avis au Public" se référant à l'arrêté est resté affiché sur le panneau d'affichage administratif extérieur de la mairie, du 22 août au 22 septembre 2025 inclus. Cet avis au public a également été affiché aux abords du chemin communal concerné et publié sur le site internet de la commune.

Un certificat d'affichage a été produit par la mairie.

Le maire de Saint Avaugourd des Landes a adressé le 14 août 2025 un courrier en recommandé avec accusé de réception aux 5 propriétaires dont les parcelles se situent dans l'environnement proches du projet de déclassement :

Monsieur GIRON Raphael ;

Monsieur Jean-Luc ROY ;

M. Jimmy ELINÉAU;

M. Jean-Michel FORT ;

M. Fabrice RAFFENEAU.

3.6. Accueil du public

Au cours des deux permanences, le commissaire enquêteur a reçu 2 personnes et échangé téléphoniquement avec une autre.

Les bureaux mis à disposition pour la réception du public étaient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

3.7.Clôture de l'enquête

Le lundi 22 septembre à 18 h, terme officiel de l'enquête, le commissaire enquêteur a procédé à la clôture du registre d'enquête.

Le déroulement de l'enquête n'appelle pas de remarques particulières

4. ANALYSE DES OBSERVATIONS

4.1.Observations du commissaire enquêteur sur le dossier

Le dossier à disposition du public est conforme aux dispositions de l'article R141-6 du code la voirie routière tel que décrit au chapitre 2.3 du présent rapport.

Les annexes jointes au dossier (les délibérations, l'arrêté, l'avis d'enquête, les courriers d'information aux riverains,) apportent toutes les précisions utiles sur les procédures engagées par la commune de Saint Avaugourd des Landes.

Le projet de division détaille en couleur les 2 parties du chemin rural à déclasser pour lesquelles des riverains se portent acquéreurs.

4.2.Observations du public

4.2.1. Observations inscrites sur le registre ou annexées :

M. FORT, ancien propriétaire des bâtiments jouxtant le chemin. Lors de la permanence du 22 septembre il apporte des éléments sur les écoulements d'eaux usées de M. GIRON mais également sur le fait qu'un réseau d'eau pluvial emprunte le chemin pour l'écoulement des eaux de la route de la Barbotinière.

M. ELINEAU, s'est présenté à la permanence pour obtenir des explications sur les réseaux qui empruntent la partie du chemin qu'il souhaite acquérir et qui est surlignée en rose sur le projet de division.

M. ROY lors d'un échange téléphonique avec le commissaire enquêteur a confirmé son intention d'acquérir la seconde partie du chemin rural, telle qu'elle est surlignée en bleu sur le projet de division.

Courriel de Monsieur GIRON Raphael.

envoyé : 21 août 2025 à 17:02

de : Giron Raphael <giron.rafael@orange.fr>

à : enquetepublique2@saint-avaugourd-des-landes.fr

objet : question

Bonjour,

Il semblerait que nos eaux usées s'écoulent dans le chemin que vous mentionnez. Si c'est le cas, pouvez-vous nous indiquer quelles dispositions sont envisagées à cet endroit ?

Nous habitons la maison juste en face le 55

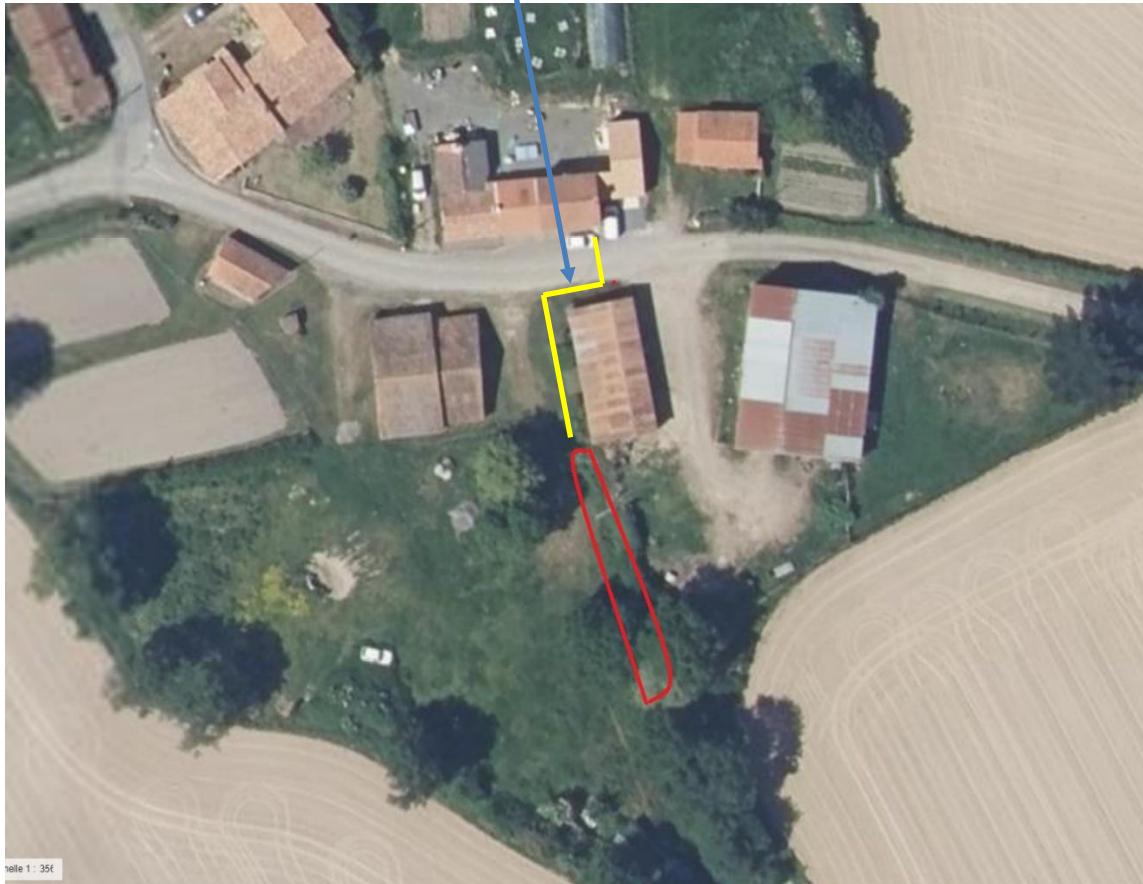
en vous remerciant d'avance

bien cdt

Giron Raphael

4.3. Analyse du commissaire enquêteur sur les observations du public

Les personnes qui se sont présentées souhaitaient apporter des éléments sur les canalisations qui empruntent le chemin rural à déclasser et qui constituent des servitudes à prendre en compte dans la procédure de déclassement. (eaux usées d'un voisin représentées en jaune et rouge sur l'image ci-dessous ainsi qu'un réseau d'eaux pluviales d'une partie de la route de la Barbotinière.)



Le 26 septembre 2025, conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté, le commissaire enquêteur a remis, au maire de Saint Avaugourd des Landes, dans les délais impartis, son rapport, ses conclusions motivées et avis, le registre d'enquête, les annexes, et le dossier complet.

Les conclusions personnelles et avis motivés du commissaire enquêteur sont traités séparément dans la 2^{ème} partie.

Fait à, Saint Avaugourd des Landes le 26 septembre 2025

Jacky RAMBAUD

Commissaire Enquêteur

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. RAMBAUD".

5. LISTE DES PIECES DU DOSSIER

DECLASSEMENT D'UN CHEMIN RURAL AU LIEU-DIT LA CARADUERE COMMUNE DE SAINT AVAUGOURD DES LANDES LISTE DES PIECES DU DOSSIER SOUMIS A ENQUÊTE PUBLIQUE		
Désignation Pièce	Date émission	Nombre de Pages
Délibération du Conseil Municipal N°2025.0701.037	01/07/2025	2
Arrêté prescrivant l'enquête publique N° 2025-08-078	11/08/2025	2
Notice explicative	08/2025	22
Copie des courriers adressés aux riverains en recommandés avec A/R	06/08/2025	5
Courriel de M. GIRON avec photo	21/08/2025	2
Certificat d'affichage Saint Avaugourd des Landes	10/09/2025	1
Registre de Saint Avaugourd des Landes	08/08/2025	8
Rapport	15/09/2025	12
Conclusions motivées et avis	15/09/2025	7